



CPA

STE-FOY / SILLERY / CAP-ROUGE

POLITIQUES – CPA Ste-Foy/Sillery/Cap-Rouge

Critères pour la participation aux spectacles et Présentation de solo – Saison 2018-2019

Proposés par le comité du spectacle 2019 et adoptés par le conseil d'administration le 7 novembre 2018

Critères généraux de participation aux spectacles :

- Tous les patineurs, membres du CPA Ste-Foy/Sillery/Cap-Rouge pourront participer au spectacle dans le numéro de leur groupe d'appartenance selon les critères établis en début de saison.
- Pour être admissible aux solos ou solos de groupe, le club d'appartenance du patineur doit être le CPA Ste-Foy/Sillery/Cap-Rouge.
- Un patineur doit avoir été présent à toutes les pratiques, sauf en cas de force majeure, d'une chorégraphie à défaut de quoi, il sera exclu de ce numéro lors du spectacle. Le comité organisateur pourra décider de réintégrer un patineur s'il juge que des mesures concrètes ont été prises afin de rattraper le retard perdu.

Critères pour participer au numéro de danse :

- avoir participé à une session de test (au minimum Star 3) entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2018 et avoir remis la preuve de celui-ci au responsable de tests du club avant le 31 décembre 2018

Pour être éligible à présenter un solo ou un solo de groupe (duo-trio...) au spectacle :

Critères généraux :

- La participation à au moins un numéro de groupe est obligatoire pour faire un solo ou solo de groupes
- Un patineur ne peut faire deux solos même s'il répond à plusieurs critères
- Si un patineur s'inscrit en compétition dans plusieurs catégories, seule la catégorie la plus avancée sera retenue
- Les solos seront présentés lors d'une seule représentation et cette dernière sera déterminée par le comité du spectacle afin d'équilibrer les représentations
- Le nombre de solo ou de solo de groupes sera déterminé par le comité du spectacle
- Les résultats de la compétition Invitation Benoît Lavoie 2018 seront considérés pour le spectacle de la saison 2018-2019
- Les résultats de la compétition Invitation Benoît Lavoie 2019 ne seront pas considérés pour le spectacle d'avril 2019
- Seuls les résultats de compétition transmis au club seront comptabilisés afin de déterminer les patineurs admissibles.

- Advenant le cas où il y aurait un trop grand nombre de patineurs admissibles pour chacune des catégories une pige sera faite.

Star 3 et moins (Star 2 et 3)

- Doit avoir représenté le club à au moins deux compétitions durant la saison 2018- 2019.
- Une pige sera faite parmi les volontaires
- Durée solo 1 min 30 sec / duo, trio et + 2 min

Star 4, Star 5, sans limites et Pré-Juvenile

- doit avoir représenté le club à au moins trois compétitions durant la saison 2018- 2019 dont la finale régionale pour les STAR 5 et + ET obtenu une médaille à au moins une de ces compétitions
- Durée solo 2 min / duo, trio et + 2 min 30 sec

Star 6 et plus, juvenile et plus

- doit avoir représenté le club à au moins trois compétitions durant la saison 2018- 2019 dont la finale régionale ET obtenu une médaille à au moins une de ces compétitions.
OU
- Avoir obtenu le niveau OR en style libre entre le 1^{er} mars 2018 et le 28 février 2019
- Durée solo 2 min 30 sec / Duo et + 3 min

Critères pour faire un solo en interprétation (un seul numéro par représentation)

- Doit avoir représenté le club à au moins deux compétitions durant l'année 2018-2019
OU
- Avoir obtenu le niveau OR en interprétation entre le 1^{er} mars 2018 et le 28 février 2019
- Durée Pré-introduction et introduction: solo 1 min 30 sec / Duo et + 2 min
- Durée Bronze, argent ou Or : Solo 2 min 30 sec / Duo et + 3 min

Critères pour faire un solo en couple ou en danse

- Le ou les couples pourront faire un numéro lors d'une représentation

Critères pour faire plus d'une représentation

- Être membre de l'équipe du Québec (une dérogation pourrait être accordée pour la participation au spectacle de groupe)
- Avoir gagné une médaille au Section B ou aux finales provinciales (jeux du Québec, Star Michel Proulx)

NOTE COMPLÉMENTAIRE

Selon le nombre de patineurs qui répondent aux critères, il se pourrait que d'autres patineurs s'ajoutent. À ce moment, ce sont ceux qui répondent à au moins un critère de leur catégorie.

Pour les duos, trios et plus : tous les membres doivent se qualifier